non encore réclamés et...... o perversité! l'habit même du magistrat de police!

M. de Chabonnel, dont nous avons annoncé la maladie il y a queque temps, et ensuite la convalescence, est sur le point de nous quitter. Ce Monsier a besoin de quelques mois de repos pour pouvoir se rétablir parsaitement, et il en profite pour faire un voyage en Europe. Nous espérons que l'éloquent prédicateur va bientôt se rétablir entièrement, et nous revenir en parfaite santé pour pouvoir reprendre ses travaux si utiles et surtout la suite de ses admirables prèdications .- Mélanges.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

Une assemblée de la Société de Tempérance a eu lieu le 22 du courant, dans le but de témoigner leur extrêmes regrets de la pert qu'il font dans la personne de messire Hudon vicaire général de ce diocèse et président de la société de tempérance.

Le révérand père Chiniquy, l'apôtre zélé et infatigable de cette belle société, fut appelé à la présidance de cette assemblée, et s'adressa aux personnes réunies avec son éloquence et son onction ordinaire, et fit éloge de seu messire Hudon, déplorant l'immense vide que laisse après lui ce digne prêtre ; après quoi les résolutions suivantes furent proposées et adoptées à l'unanimité.

Proposé par Hubert Paré, écr., secondé par M. David Peltier.

Résolu-Que la société de tempérance dans la vive et poignante douleur qu'elle éprouve de la mort de son président le réverend M.H. Hudon, vicaire-généra! du diocèse ne trouve de cousolution que dans la pensée que le Dieu des miséricordes l'a appelé au ciel pour couronner s'héroïque charité avec laquelle il s'est sacrifié pour secourir ses frères souffrants.

Proposé par M. David Peltier secondé par M. T. Tessier.

Résolu -Qu'en reconnaissance des services reçus du révéd. M. Hudon, la société de tempérance fera chanter un service solennel dans la cathédrale pour le repos de son âme.

Proposé par M. Jos. Robillard, secondé par M. Amable Jodoin.

Récolu,-Que la meilleure manière de faire connaître notre recpect pour la mémoire de notre défunt et vénérable président est de garder le souvenir des vertus qu'il nous a préchée par ses paroles comme par ses exemples, et de travailler plus que jamais à le suivre dans le soutien des vertus chétiennes et surtout de le tempérance.

Proposé par M. Aug. Laberge, secondé par M. Chs. Viau.

Résolu,-Que la société de tempérance entièrement absorbée par la perte immense qu'elle a faite dans la mort de M. Hubon, ne peut prooèder à aucune assaire en ce moment et en conbéquence la nomination d'un nouveau président est ajournée à la prochaine assemblé.

Aug. Lesperance, Sec.

Hier soir, a eu lieu l'assemblée du comité constitutionnel de la reforme et du progrès, comme on l'avait annoncé dans les divers journaux de cette ville. Cette assemblée qui était nombreuve, était animée des meilleurs dispositions, et Pleine de la grande pensée qui a présidé à sa formation. Le temps n'est pourtant pas loin où cette grande et puissante institution, surgie de la nécessité et de la justice, aura étendu ses notveaux biensaits sur tout le pays. Il est temps plus que jamais d'organiser. M. Aylwin a discouru plus de deux houres sur les besoins et les avantages de l'organisation et sur le travail de la chambre et de l'administration durant 11 dernière session.-Journal de Québec.

(Du Courrier de la Nouvelle-Orléans.) L'épidemie régnante. - La fièvre jaune n fait de terribles progrès depuis le samedi 13 Le rapport hebdomadaire du bureau de anté accusait à cette date pour la semaine qui a fini samedi le 7 du courant, le nombre total des décès occasionnés par le même fléau "est élevé à 133.

Lugubre recapitulation. - Depuis le 1er no-Vembre 1845 jusqu'au 1er novembre 1845, il y a eu parmi les bateaux à vapeur qui naviguent sur les rivières de l'Ouest seulement, 145 einistres, par suite des juels 310 personnes ont perdue la vie et 93 autres ont été plus ou moins grièvement blessées. 246 vaisseaux sont entièrement perdus, et 29 fortement endomagés. La Perte en argent doit sélever au moins à cinq millions de piastres.

Nous appelons l'attention de nos autorités religieuses et du public sur la correspondance suivante qui renserme des pensées et des sentiments que la majorité de nos lecteurs catholiques partageront nous en sommes sûrs.

Monsieur L'Editeur, Quel est le catholique qui ne se soit empressé, es jours derniers, d'aller offrir ses vœux les plus adents, à l'Eglise de Notre-Dame de Bonsecours, pour demander au ciel de nous conserver notre cher et vénérable évêque et éloigner de nous le

fléau qui nous ménace. Mais aussi, quel est le catholique qui n'ait senti son cœur rempli d'une immense dégout à la vue des contructions qui s'élèvent, ou plutôt qui rampent

comme d'immondes serpents, autour de cette Elise devenue aujourd'hui surtout, si interressente Pour nous.

En vérité nos fabriciens n'y pensent pas de faire continuer pareil travail. Jusqu'à ce jour, on isolait le lieu de la prière car la prière veut la solitude silence, le recueillement. Et le temple chrétien, par excellence lieu de la prière, théâtre journalier des plus sublimes mystères, sime aussi la colitade, l'isolement,

Comment donc nos fabriciens, ont-ils eu l'inconcevable idée d'attacher à une église les ignominieuses boutiques dont on l'enveloppe en ce moment? Est-il un seule homme tant soit pen respectable et indépendant qui consentità voir élever sous ces chassis de pareils gardes-corps?

Que veut-on faire de ces constructions qui ne choquent pas moins le bon gout que le sentiment religieux du public? Se propose-t-on d'en faire des écuries, ou quelque chose d'encore pis, ou bien sont-elles destinées a faire des tap-room ou des magasins? mais quels marchands, a moins qu'ils ne soient juifs, voudront ainsi suspendre leur comptoir aux murs d'une église. Jamais un catholique, pas même un protestant ne consentira à commercer dans un pareil lieu. L'un et l'autre se rappeleront ce que nos fabriciens semblent avoir oublié: savoir que Notre Seigneur n'aimait pas du tout à voir les marchands si près du temple, et qu'un jour en ayant trouvé plusieurs qui s'étaient établi sous les portiques, il les chassa à coup de foucts, en disant: " ma maison est une maison de prière et vous en " avez fait une caverne de voleurs."

Je suis un peu superstitieux, M. l'Editeur, et c'est pour cela que j'ai remarqué que ces inconvenables constructions (qui se font sans doute sans l'autorisation de l'évêque, contrairement aux règles) ont déjà couté la vie a un de nos prêtres, M. Godefrai.

Vous allez rire de moi, mais n'importe. Je vous avouerai naïvement que cet événement m'a paru d'un très mauvais au gure. Et plusieurs à qui j'ai communiqué ma pensée, la partagent.

Permettez-moi donc de me servir de votre intéressant journal pour protester avec toute la puissance de ma foi catholique, contre ces constructions, ridicules, et bonnes tout au plus à nous attirer le juste mépris des étrangers.

UN CATHOLIQUE DE MONTREAL.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Une correspondance de Mexico adressée au journal espagnol la Patria de la Nouvelle-Orléans résume avec une rare justesse la situation présente du Mexique.

"Je suis quant à moi, dit le correspondant de cette feuille, vraiment émerveillé de voir la manière dont Santa-Anna et les siens continuent à manifester leur intention de guerroyer, tandis que leurs actes ne sont jamais d'accord avec leurs paroles. Nous avons des armes et des forces en suffisante quantité pour exterminer une armée envahissante, fût-elle deux fois plus forte que celle qui vient avec le général Scott, mais à mon avis il nous manque le principal: la décision. L'aspect de la ville n'a rien qui indique la terreur que devrait inspirer la situation où nous nous trouvons, rien qui fasse supposer l'existence de l'indignation et la haine qui devrait soulever tous les cœurs patriotes, à l'approche d'un envahisseur que nous ne pouvons jamais aimer.

" J'avoue que je ne comprends pas le caractère des Mexicains. Santa-Anna lui-même nous oblige à former de lui une opinion qui change tous les jours. Est-il possible que nous permettions que l'on foule impunément nos droits aux pieds jusqu'à la dernière extrémité? Voyant les protestations et les promesses qu'ils font tous les jours, je ne puis concevoir comment ils s'humilieraient au point de conclure une naix ridicule et déshonorante, et pourtant, on assure et beaucoup de gens respectable y ajoutent foi, on assure que dans le plus bref délai possible, un arrangement amiable sera définitivement conclu."

Forces américaines au Mexique.-Le Flag de Mitamoros contient un relevé des forces américaines actuellement au Mexique, avec leur distribut on sur les divers points du territoire que nous ne croyons pas sans intérêt de repro-

Sous le général Taylor. Sous le gén. Scott. Hommes. Hommes Buena Visita.....8500 Puebla.......8500 Monterey 750 Avec le général Cerralvo...... 260 Caldwallader.1500 Haut Rio-Grande.3500 " Pillow.....2500 Bas Rio-Grande...1600 " Pierce.....4000

Total......9010 Total......16,500 Total général.....25,510 hommes. (Courrier des E. U.)

Mariages.

A Québec, le 24, par messire Charet, M. L. A. Noël, à delle. Zoé Fréchette.

A la cathédrale de Québre, le 24, par M. Martineau, M. E. Vallerant, à Delle. Julie Laberge.

Deces.

En cette ville, le 23 du courant, George, enfant du ma jor J. McCullum, agé de six jours.

SITUATION DEMANDEE.

N jeune homme de 16 ans, sach int passablement l'anglais et le Français, desirerait trouver une place comine commis, dans un magasin. S'adresser aux bureaux de la Revue Canadienne. 27 agót 1847

PERDUE

Ce matin, de la rue ST. VINCENT à la rue SANGUI-NET, par la rue Notre-Dame, une grande TABA-TIERE en argent, ayant d'un côté une guirlande de feuilles d'érables, et l'autre côté un St. Jean-Baptiste-Celui qui la rapportera au burcau de la Minerve, sera

CIDRE EN BOUTEILLE. E Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité, nouvellement recu.

ED. MERCIER. Hotel Québec, 27 aout 1847.

THEATRE ROYAL,

QUA RREDALHOUSIE.

GE SOIR, VENDREDI,

Sera joué

L'OPERA DE BELLIRII.

SOMNAMBULE.

DEMAIN SOIR, SAMEDI, LE POSTILLON DE LONGJUMEAU

> Sera répété. Voir programme.

L'ORTEMT.

Ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS.

Prêtre du Séminaire de Québec. ES Souscripteurs à cet ouvrage, sont avertis que les premières Livraisons sortiront la semaine prochaine.-27 acut 1847.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE ANNUELLE DE PEAUX REPAS-SEES D'EUROPE, PELLETERIES, &c.

ES soussignés tiendro it à leurs magasins, LUNDI le 30 du courant, leur VENTE ANNUELLE de PEAUX MEPASSEES d'EUROPE, PELLETTERIES &c., &c., consistant en :
Peaux de Martre de Roche, peaux de Castor teint, et

peaux de Neutrie, peaux et doublurcs de dos d'Ecureuil, peaux et doublures de mouton de Russie et Astracan, imitation de loup cervier et peaux de léopard, peaux de loup marin et de loutre lustrées à long poil arraché, peaux de renard et de pécan lustré, peaux de jennette bleues, noires et brunes, peaux de lièvres bleues, noires et brunes. Et autres articles.

La vente à DEUX heures. CUVILLIER & FILS.

24 acût.

SOCIÉTÉ MERCANTILE D'ÉCONOMIE.

'ASSEMBLEE Générale des MEMBRES de cette
Scriété aura lieu VENDREDI prochain, le 27
courant à la Chambre des membres de l'Institut Canadien, à 9 heures P. M.

Yous les Commis-marchands qui n'en font pas partie, sont priés d'y assister. ALEX. MOUSSEAU.

Président.

J. B. E. DORION, Secrétaire Protempore,

24 août.

TE BEL ETABLISSEMENT fondé à l'Industrie par CE BEL ETABLISSEMENT fondé à l'Indus'rie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1èe année.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaisc. Arithmétique.

Histoire Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais) 2me année.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada.

Arithmétique et premières notions d'Algébre de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie.

Principes fondamentaux d'Agriculture et de Bo-Style épistolaire et composition dans les deux lan-

gues. Histoire Romaine, (cn anglais.) Tenue des livres.

3me année.

Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique.

Etude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français. 4ME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Geométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.

Compositions Anglaises et Françaises.

5ME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale.

Architecture et économie politique Compositions et discours dans les deux langues,

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en denneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports ; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture ; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes épêques de l'année, et une distribution solemnelle des prix précèdera les vacances.

La rentrée des élèves est sixée au 8 septembre pro-

CONDITIONS: Enseignement et logement \$12 par an, payable d'a-Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directour. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD,
M. L. CHRETIEN,
M. L. CHRETIEN,
Catéchiste prof.
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

EAU DE ST. LEON.

ECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

AUX INSTITUTEURS.

UNE ASSEMBLEE des MEMBRES de l'ASSO-CIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEP-TEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sent priés d'y assister.

Par ordre,

J. E. LABONTE. Inst.

Sec. Correspt.

St. Marc, 16 aout 1847.

AVIS. U que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans "cette partie du la Province du Canada, appelée le Bas-

Il est entr'autres choses, statué que les Protonotaires des différens Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet délire les membres de "La Chambres des Notaires, spécifiant le jur, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Prothonotaire de la Cour eu Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le d'atrict de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Augustie de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Augustie. dence du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membre de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte.
MONK, COFFIN & PAPINEAU.

Montréal, 16 aout 1847.

RECLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

N demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services as gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants s'il en existe, apprendront quel-que chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal. Les curés des par isses de Bas-Ganada voudrent bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles

en les communiquant. (Ecrire franco) On demande des informations de la veuve ou des héri-tiers de fen THIMOTHE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFAÇON. Cettte dernière a demeuré longtemps à Verchères, s'est marié en seconde noces et demeurait l'année dermère à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothé Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque

part aux environs de Montréal. Ces l'amilles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis ; pour c la il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bursau de la Revus Canadienne).

EAUX DE SOURCES DE VARENNES.

E soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

Wm. McDONALD.

SEL.

R N Magasin et attendu : 10,000 MINO IS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs do

1000 do SEL FIN

C. R. RADENHURST, 32, rue St. Lrançais-Xavier.

MEUNIER & TONNELIER. N a beson à la distillerie de Laprairie, d'un MEU-NIER capable et bien recommandé et d'un TON-NELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la

Brasscrie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU. Laprairie, 6 août 1847.



BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 anut 1847.

VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisution, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans l reau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les otisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétes, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvû que telle ap-plication soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Tréscrier de la Cité accompaguées de Baux ou autres pièces justificatives

Montréal, 10 août 1847.

ED. DEMERS. Trésorier de la Cité.

PONT DE ST. EUSTACHE.

ES Soussignés ayant obtenu le privilége de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandant qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la condant qu'il leur sont soume des prans et devis pour la con-straction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privitége. L'esqueis plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de po-

> L. M. LEPROHON J. A. BERTHELOT

DE. STEABAS,

REND la liberté d'annoncer aux citoyens de Mont-réal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 53 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

BANQUE D'EPARCNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Bureau des Directeurs,

John E. Mills.

Jacob DeWitt,

Banque -

loseph Bourret,

PATRON: Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréel.

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président H. Mulbolland,

L. H. Holton, John Tuly, Damase Masson, 7 Joseph Grenier, Nelson Davis.

P. Beaubien, T. Drummond, Judah. A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Dépots sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau deivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, en pourgait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et la vies Président étant tous les jours présents au Bureau de la

JOHN COLLINS.

Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Epargnes de la) Cité et du District, Nº 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT.

1er avril 1847. 4

Montant déposé depuis le 1er avril a cette date £41447 18 6 do retiré do ... 21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril.....£20067 6 0

Balance du aux dépositaires ce jour, ... £49417 8 9 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

SPECULATION.

A plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de £20, payable en 3 payemens et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de la contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de La contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de La contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de La contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de La contestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrente de la contestable de la contestabl contestante d'une wes cente maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avenant estimé à £490 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. pieds sur 180 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Anglicane, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traverse des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites disirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agréable, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passor la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) 16 20

AUT prochain.
Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurteau, écr., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Guile bault, botaniste, rue Côté, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7.

Montréal, 30 juillet.

A VENDRE. N emplacement avantageusement situé, Rue ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. -AUSSI.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GARRATT Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17

T. CADOTTE. 21

BOTTES ET SOULIERS.

17 août, 1847.

Le Soussigné informe ses amis et le public. du'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des mailleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier.

3 azūt.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. A Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neufs.

Par'ordre, A. MONTREUIL,

Secrétaire.

CANAL LACHINE.

VIS est par les présentes donné que l'eau sers conservé dans le CANAL LACHINE jusqu'a samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation a travers le canal sera suspendujusqu'à ce qu'avis ultérieur soit donné. Par ordre

THOMAS A BEGLEY Sect. Travaux Publics.

Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

TY EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangard et ;ardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chembly.
P. MOREAU,

Avocat, Montréal.

10 août.

17 aout.

E Bureau de la compagnie du chemin de Per du Champiain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle batiese d W. Dow.

L. J. HARKIN.